

# **OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

**Société d'Investissement à Capital Variable**

**RAPPORT ANNUEL**  
**au 30 Septembre 2016**

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**au 20 janvier 2017**

**OPC du groupe LAZARD**

Siège social : 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris  
438 703 050 R.C.S. PARIS

## **conseil d'administration et commissaires aux comptes**

*au 30 septembre 2016*

### ***PRESIDENT***

**M. Bernard Devy**

### ***DIRECTEUR GENERAL ADMINISTRATEUR***

**M. Axel Laroza**

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

### ***ADMINISTRATEURS***

**M. Jean-Pierre Thomas**

**M. François de Saint-Pierre**

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**M. Jean-Jacques de Gournay**

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**M. Paul Castello**

Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**Mme Monica Nescout**

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**Mme Fabienne de La Serre**

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**UGRR (Union Générale de Retraite par Répartition)**  
représentée par M. Philippe Dutertre

**O.C.I.R.P. (Organisme Commun des Institutions de Rente)**  
représentée par M. Julien Le Louët

**AUDIENS Prévoyance**  
représentée par M. Patrick Bézier

**IRP AUTO Prévoyance Santé**  
représentée par Mme Yuna Le Gall

**C.A.R.C.E.P.T.**  
**(Caisse Autonome de Retraites Complémentaires  
et de Prévoyance du Transport)**  
représentée par M. Olivier Noël

**M. Régis Begué**  
Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**C.F.D.T.**  
**(Confédération Française Démocratique du Travail)**  
représentée par M. Thierry Bettencourt

### ***CENSEURS***

**M. Michel Piermay**

### **COMMISSAIRES aux COMPTES**

Titulaire : Ernst & Young et Autres

*à l'issue de l'Assemblée  
Générale Ordinaire*

### ***PRESIDENT***

**M. Bernard Devy**

### ***DIRECTEUR GENERAL ADMINISTRATEUR***

**M. Axel Laroza**

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

### ***ADMINISTRATEURS***

**M. Jean-Pierre Thomas**

**M. François de Saint-Pierre**

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**M. Jean-Jacques de Gournay**

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**M. Paul Castello**

Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**Mme Monica Nescout**

Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**Mme Fabienne de La Serre**

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**UGRR (Union Générale de Retraite par Répartition)**  
représentée par M. Philippe Dutertre

**O.C.I.R.P. (Organisme Commun des Institutions de Rente)**  
représentée par M. Julien Le Louët

**AUDIENS Prévoyance**  
représentée par M. Patrick Bézier

**IRP AUTO Prévoyance Santé**  
représentée par Mme Yuna Le Gall

**C.A.R.C.E.P.T.**  
**(Caisse Autonome de Retraites Complémentaires  
et de Prévoyance du Transport)**  
représentée par M. Olivier Noël

**M. Régis Begué**  
Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

**C.F.D.T.**  
**(Confédération Française Démocratique du Travail)**  
représentée par M. Thierry Bettencourt

### ***CENSEURS***

**M. Michel Piermay**

### **COMMISSAIRES aux COMPTES**

Titulaire : Ernst & Young et Autres

**ACTIONS DE PAYS DE LA ZONE EURO**  
**Actions C : Capitalisation des sommes distribuables**  
**Actions D : Distribution des revenus**  
**Actions D : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report des plus-values**  
**OPCVM conforme aux normes européennes**

**Objectif de gestion**

L'objectif de gestion, sans être indiciel, est la recherche d'une performance nette de frais, sur la durée de placement recommandée, supérieure à celle de l'indice EuroStoxx Large dividendes nets réinvestis en cours de clôture, avec une volatilité moindre et satisfaisant au mieux les exigences de la responsabilité sociale.

**Indicateur de référence**

L'indice EuroStoxx est composé de 300 valeurs environ cotées sur les marchés des pays de la zone euro.  
L'indice utilisé pour le calcul de la performance est l'Euro Stoxx dividende nets réinvestis, exprimé en euro, à la clôture.  
L'historique est disponible sur Bloomberg sous le code <<SXXT>> et sur le site internet [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com)

**Profil de risque**

*Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers  
sélectionnés par la société de gestion.  
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.*

**- Risque de perte en capital :**

La Sicav ne présente aucune garantie ou protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

**- Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires :**

La performance de la Sicav dépend à la fois des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres et OPC les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale.

**- Risque lié aux marchés actions :**

Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de la valeur liquidative pouvant avoir un impact négatif significatif sur la performance pendant une période non définie. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative de la Sicav est susceptible de diminuer.

**- Risque Sectoriel/Géographique :**

Risque lié à l'évolution de la valorisation d'un segment de marché particulier (secteur économique, zone géographique euro).

**- Risque lié au choix des actions individuelles :**

Risque propre aux variations des actions d'une entreprise en particulier.

**- Risque lié à des événements extérieurs :**

Crise de liquidités sur les marchés ou de fermeture des marchés, événements fiscaux, juridiques, etc..., applicables à la Sicav, et pouvant modifier sa performance.

**- Risque lié aux interventions sur les marchés à terme :**

La Sicav peut intervenir sur des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif. Cette exposition à des marchés, actifs, indices au travers d'instruments financiers à terme peut conduire à des baisses de valeur liquidative significativement plus marquées ou plus rapides que la variation observée pour les sous-jacents de ces instruments.

#### **- Risque de taux :**

Il existe un risque d'une baisse de la valeur des obligations et autres titres et instruments de taux, et donc du portefeuille, provoquée par une variation des taux d'intérêts. Du fait des bornes de la fourchette de sensibilité, la valeur de cette composante du portefeuille est susceptible de baisser, soit en cas de hausse des taux si la sensibilité du portefeuille est positive, soit en cas de baisse des taux si la sensibilité du portefeuille est négative.

#### **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type**

Tous souscripteurs recherchant une exposition au risque actions. Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cette Sicav.

#### **Information relative aux investisseurs américains :**

La Sicav n'est pas enregistrée en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des *Restricted Persons*, telles que définies ci-après.

Les *Restricted Persons* correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du *Securities Act* de 1933, tel que modifié.

#### **FATCA :**

En application des dispositions du *Foreign Account Tax Compliance Act* (« FATCA ») applicables à compter du 1er juillet 2014, dès lors que la Sicav investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

La Sicav, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

*Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.*

**Durée de placement recommandée : 5 ans minimum.**

### **Modalités de détermination et d'affectation des revenus**

Les sommes distribuables sont constituées par :

1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la Sicav majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Pour les actions C, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution en vertu de la loi .

Pour les actions D, le résultat net est intégralement distribué et l'affectation des plus-values nettes réalisées est décidée chaque année par l'Assemblée Générale.

### **ETABLISSEMENT CHARGE de RECUEILLIR les SOUSCRIPTIONS et les RACHATS**

Les souscriptions et les demandes de rachat sont effectuées chez Lazard Frères Gestion S.A.S. sur la base

- de la prochaine valeur liquidative pour les souscriptions (réglement date V.L.+ 1)
  - de la prochaine valeur liquidative pour les rachats (réglement date V.L.+ 3)
- pour les ordres passés avant 11 H 00.

### **DÉPOSITAIRE**

LAZARD FRERES BANQUE, 121, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 20 JANVIER 2017**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter le bilan et les comptes afférents à votre société pour l'exercice qui s'est déroulé du 30 septembre 2015 au 30 septembre 2016.

L'actif net est passé de €144 364 088,14 le 30 septembre 2015, à €145 183 539,35 le 30 septembre 2016, le nombre d'actions en circulation étant de 88 207,135 actions « C » et 16 198,801 actions « D ».

**Actions « C »**

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 10 420,456 ce qui représente un montant de €15 684 683,53.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 11 190,474 pour un montant de €15 371 720,37.

La valeur liquidative de €1 401,22 le 30 septembre 2015 est passée à €1 423,22 le 30 septembre 2016 ce qui correspond à une évolution de 1,57 %.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

**Actions « D »**

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 156,801, ce qui représente un montant de €183 979,68.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 9 pour un montant de €10 185,39.

La valeur liquidative de €1 226,54 le 30 septembre 2015 est passée à €1 212,76 le 30 septembre 2016 ce qui correspond à une évolution de 1,51 % (compte tenu des détachements de dividendes : 17,18€ sur les revenus et 13,48€ sur les plus-values intervenus le 21/01/16).

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

La performance de l'indice sur la période est de : 2,75%

Le résultat net distribuable disponible à l'issue de cet exercice est de €2 147 457,58 il est à comparer à celui de l'exercice précédent de €2 028 642,79.

### Information relative aux mouvements du portefeuille sur la période :

Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Achat	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	9 437 682,62
Achat	FR0004125920	Amundi Sa	4 605 974,48
Achat	FR0010220475	Alstom	3 875 124,83
Achat	ES0130960018	Enagas	3 672 786,21
Achat	NL0000009165	Heineken	2 678 880,15
Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Vente	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	9 437 634,84
Vente	DE0007164600	SAP	5 248 978,76
Vente	CH0012214059	Lafargeholcim Ltd	3 648 835,78
Vente	ES0118900010	Ferrovial	3 147 676,91
Vente	ES0130960018	Enagas	2 991 942,85

### Information relative au risque global :

La méthode de calcul utilisée par l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

### Information relative aux acquisitions et cessions temporaires de titres :

Dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie, le gestionnaire pourra avoir recours à des opérations de repo. Ces pensions livrées se font exclusivement avec Lazard Frères Banque et sur une durée d'une journée, éventuellement renouvelable.

Les titres reçus en garantie par l'OPC afin de réduire le risque de contrepartie seront, les cas échéants, détaillés dans la rubrique « 3.9 Autres opérations » des compléments d'information.

Les revenus sur ces opérations sont mentionnés dans le compte de résultat, dans la rubrique « Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ».

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La croissance économique mondiale est restée modérée au cours des douze derniers mois. Dans les pays avancés, l'activité a ralenti, principalement du fait de la déception sur la croissance américaine. Les améliorations sur le marché du travail, la bonne tenue de la confiance et le niveau toujours bas des taux d'intérêt soutiennent toutefois les perspectives économiques de ces pays. S'agissant des pays émergents, l'activité économique s'est stabilisée, grâce à la normalisation progressive de la situation macroéconomique dans plusieurs pays exportateurs de matières premières de premier plan qui ont connu une profonde récession. Les flux de capitaux vers les économies émergentes se sont redressés, ce qui s'explique notamment par l'apaisement des craintes quant à la croissance chinoise, le redressement des cours des matières premières et les anticipations de taux d'intérêt encore plus bas dans les pays avancés. De manière générale, l'inflation est demeurée modeste et inférieure aux objectifs spécifiques fixés dans les grandes économies avancées. L'un des principaux événements inattendus au cours des douze derniers mois fut le vote britannique en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. L'économie mondiale semble avoir bien absorbé le choc mais une grande incertitude demeure sur la nature des nouvelles relations commerciales et financières du pays avec l'Union Européenne. Globalement, les politiques monétaires des banques centrales sont restées très accommodantes. La Réserve Fédérale (Fed) s'est affranchie de la borne du zéro en décembre 2015 mais a ensuite estimé qu'une deuxième hausse des taux était trop risquée. À la recherche d'outils supplémentaires pour atteindre leurs objectifs d'inflation, la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Japon (BoJ) ont exploré de nouvelles mesures de relance : un

programme d'achat d'actifs d'obligations publiques et d'entreprises pour la BCE, un passage à des taux directeurs négatifs et un contrôle de la pente de la courbe des rendements pour la BoJ. Sur cette toile de fond, les marchés financiers ont alterné des phases de calme précaire et de turbulence.

Croissance du PIB en volume (%)	2014	2015 (e)	2016 (e)	2017 (e)
Monde	3,4	3,2	3,1	3,4
Pays avancés	1,9	2,1	1,6	1,8
Pays émergents	4,6	4,0	4,2	4,6
Zone euro	1,1	2,0	1,7	1,5
Etats-Unis	2,4	2,6	1,6	2,2
Japon	0,0	0,5	0,5	0,6
Royaume-Uni	3,1	2,2	1,8	1,1
Chine	7,3	6,9	6,6	6,2
Inde	7,2	7,6	7,6	7,6
Brésil	0,1	-3,8	-3,3	0,5
Russie	0,7	-3,7	-0,8	1,1

Perspectives économiques du FMI mises à jour en octobre 2016

Sur douze mois, l'indice MSCI World en dollars des marchés actions mondiaux a progressé de 9,1%. Cette évolution masque des performances contrastées entre les zones : +12,9% pour l'indice S&P 500 en dollars, +0,1% pour l'Eurostoxx en euros, - 6,3% pour le Topix en yen et +14,1% pour l'indice MSCI des pays émergents en dollars.

Après une hausse des marchés actions au T4 2015, l'année 2016 s'est ouverte sur un épisode de turbulences. Jusqu'à la mi-février, les craintes se sont portées sur la Chine, le nouveau repli des cours du pétrole, la croissance américaine et l'exposition des banques au secteur de l'énergie, alors que leurs bénéfices, surtout en Europe, ont commencé à subir des pressions croissantes quand les taux directeurs, déjà négatifs, ont été encore abaissés. L'arrivée de meilleures statistiques économiques, la remontée du pétrole et des banques centrales très accommodantes ont ensuite permis un rebond des marchés actions.

La période a ensuite été relativement calme jusqu'en juin 2016 puis les indices actions ont été ballottés par les sondages liés au référendum du 23 juin sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union Européenne. La victoire du vote en faveur du « Brexit » a déclenché un deuxième épisode de turbulences car les investisseurs anticipaient un maintien, donné favori par les bookmakers à l'approche du scrutin. La volatilité n'a finalement été que de courte durée et les marchés actions ont par la suite effacé la baisse liée au Brexit.

Les rendements à long terme des obligations d'Etat des pays sans risque ont continué de baisser au cours de l'année écoulée et le volume d'obligations souveraines se négociant à des rendements négatifs a atteint de nouveaux records dans le monde. Les taux longs négatifs enregistrés en Allemagne et au Japon sont sans précédent. Dans une large mesure, les taux d'intérêt ont évolué au gré des inquiétudes sur la croissance mondiale et des anticipations de la politique monétaire de la Fed et de la BCE. Sur douze mois, le taux à 10 ans de l'Etat allemand est passé de 0,59% à -0,12% et le taux à 10 ans de l'Etat américain de 2,04% à 1,59%.

Les marges de crédit des pays périphériques par rapport à l'Allemagne se sont resserrées en France (-9 points de base) et en Espagne (-31 points de base) alors qu'elles se sont fortement écartées au Portugal

(+164 points de base), en raison de l'incertitude politique, et dans une moindre mesure en Grèce (+70 points de base) et en Italie (+17 points de base).

D'après les indices Merrill Lynch, les marges de crédit des obligations privées de bonne qualité par rapport aux obligations d'Etat, ajustées en fonction des clauses optionnelles, se sont resserrées de 44 points de base et celles des obligations à haut rendement de 139 points de base, à respectivement 101 et 416 points de base.

L'euro a été à peu près stable face au dollar en glissement annuel (+0,5%). En revanche, il s'est fortement déprécié face au yen (-15,0%) et sensiblement renforcé contre la livre sterling (+17,2%).

Les prix du pétrole ont baissé rapidement jusqu'à la mi-janvier 2016 du fait de la résistance de l'offre aux Etats-Unis et dans les pays de l'OPEP. La perspective d'une hausse de la production en Iran a aussi joué. Ils se sont ensuite redressés avec les espoirs d'un accord entre les grands producteurs de pétrole et les ruptures d'approvisionnement sur plusieurs marchés. Le 28 septembre, les membres de l'OPEP sont parvenus à un accord sur d'éventuelles réductions de production. Sur un an, le prix du baril de Brent est à peu près stable (+1,2%) et se situait à 48 dollars fin septembre 2016.

### Zone euro

La reprise dans la zone euro s'est poursuivie sur les derniers trimestres. La croissance a pris de la vitesse pour atteindre +2,1% en rythme annualisé au T1 2016, avant de ralentir par contrecoup à +1,2% au T2 2016 (+1,6% sur un an).

L'indice PMI composite de la zone euro a atteint 53,7 en octobre 2016 selon la première estimation, un niveau proche de celui qui prévalait en septembre 2015 (53,6). Le référendum britannique en faveur d'une sortie de l'UE n'a pour l'instant pas eu d'impact sur le climat des affaires.

En Allemagne, la croissance a accéléré au T4 2015 et au T1 2016 avant de ralentir à +1,7% en rythme annualisé au T2 2016 (+1,8% sur un an). L'indice PMI composite a gagné un point depuis le mois de septembre 2015 pour atteindre 55,1 en octobre 2016 selon la première estimation. Le taux de chômage est resté bas : il s'est établi à 4,2% en septembre 2016 d'après Eurostat, un des niveaux les plus faibles en Europe.

En France, après une croissance stable au T4 2015 et une vive accélération au T1 2016, le PIB a diminué de 0,4% en rythme annualisé au T2 2016, avant de rebondir de 0,8% au T3 2016 (+1,1% sur un an). L'indice PMI composite s'est dégradé jusqu'en début d'année 2016 mais s'est redressé par la suite. Il a augmenté de 51,9 à 52,2 entre septembre 2015 et octobre 2016 selon la première estimation. Le taux de chômage a baissé jusqu'à repasser sous la barre des 10% en avril 2016 avant de remonter. Entre septembre 2015 et août 2016, il est passé de 10,4% à 10,5% d'après Eurostat.

Dans les pays périphériques, la croissance est demeurée faible en Italie. Elle a été quasiment nulle au T2 2016 (+0,1% en rythme trimestriel annualisé, +0,7% sur un an). Le taux de chômage est resté à peu près stable, diminuant de 11,5% à 11,4% entre septembre 2015 et août 2016 d'après Eurostat.

En Espagne, la dynamique de rattrapage s'est à peine essoufflée, la croissance ralentissant de +3,4% en rythme annualisé au T3 2015 à +2,8% au T3 2016 (+3,2% sur un an). Le taux de chômage a poursuivi sa baisse mais, à 19,5% en août 2016 d'après Eurostat, il est le plus élevé en Europe après la Grèce. Les élections parlementaires du 26 juin, comme les précédentes du 20 décembre 2015, n'ont pas permis de dégager une majorité de gouvernement.

Dans la zone euro, l'inflation a légèrement accéléré, augmentant de -0,1% à +0,4% sur un an. Hors énergie et alimentation, elle a été à peu près stable. Elle est passée +0,9% sur un an à +0,8%.

La BCE a annoncé, en décembre 2015, une extension de son programme d'achat d'actifs aux obligations émises par les administrations régionales et locales, un allongement de sa durée de six mois jusqu'à fin mars 2017 au minimum et un abaissement du taux d'intérêt de la facilité de dépôt de 10 points de base à -0,30 %.

A l'issue de sa réunion de mars 2016, la BCE a réduit de 5 points de base le taux de refinancement et le taux de la facilité marginale de prêt, à respectivement 0,00% et 0,25%, et de 10 points de base le taux de dépôt, à -0,40%. Elle a aussi augmenté de 20 milliards d'euros le montant de ses achats mensuels d'actifs, à 80 milliards d'euros, ajouté à la liste des actifs éligibles les obligations d'entreprises non-financières bien notées et annoncé une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à plus long terme ciblées.

## **POLITIQUE DE GESTION**

### Le marché

Durant la période de l'exercice comptable du fonds Objectif Investissement Responsable, le marché, a réalisé un parcours marqué par de nombreux soubresauts pouvant être analysés en plusieurs phases distinctes.

- un quatrième trimestre 2015 particulièrement chahuté sur fond de baisses du prix des matières premières, de manque de direction claire des banques centrales européenne et américaine et de craintes sur la croissance des pays émergents.
- un premier trimestre 2016 qui voit les matières premières rebondir, après que le baril de Brent a atteint un plus bas depuis novembre 2003.
- un second trimestre 2016 pénalisé par le referendum britannique en faveur du Brexit.
- un rallye post Brexit durant l'été stoppé le 9 septembre par les inquiétudes des investisseurs sur la santé financière de la Deutsche Bank.

Fort de ces éléments, l'Euro Stoxx dividendes nets réinvestis ne progresse que de près de 3% sur la période.

### Le fonds

Au cours du dernier trimestre de l'année 2015, Objectif Investissement Responsable progresse de 6.75% contre une hausse de 6.5% pour l'Euro Stoxx dividendes net réinvesti.

Durant cette période, le marché a été animé par d'importants mouvements de hausses et de baisses. Dans cette phase de volatilité accrue, les indices actions ont été le reflet des craintes identiques à celles apparues au printemps, à savoir la poursuite du ralentissement dans les pays émergents, qui se traduit, entre autres, par un effondrement de l'ensemble des matières premières.

En sus, les messages et décisions des banques centrales des deux côtés de l'Atlantique ont généré d'autres soubresauts.

Les secteurs de la finance et de la consommation cyclique, par des effets sélections favorables, sont ceux qui contribuent le plus à la performance, notamment grâce au parcours de Renault (+45%). En revanche, celui de la consommation non cyclique est celui qui nous coûte le plus.

Outre Renault, Schaeffler (+24%) et SAP (+27%) figurent parmi les principaux contributeurs à la performance. En revanche, Hugo Boss (-24%), Air Liquide (-2%) et ING Groep (-2%) sont les valeurs qui nous coûtent le plus.

Lors du premier trimestre 2016, le fonds recule de 8.13% contre une baisse de 6.62% pour son indice de référence.

Après un début d'année animé par les craintes d'un ralentissement économique plus marqué en Chine, d'une récession aux Etats-Unis, ainsi que par la chute continue des cours du pétrole et de toutes les principales matières premières, les marchés actions européens se sont repris mi-février. En effet, des annonces accommodantes de la part des banques centrales, des craintes de ralentissement global qui semblent s'estomper sur fond de meilleures données macro-économiques aux Etats-Unis et des prix du

pétrole en net rebond ont permis aux marchés de trouver un second souffle sur ce trimestre à la volatilité accrue.

Le secteur de l'industrie contribue favorablement à la performance du fond, celui de la consommation est celui qui coûte le plus.

Objectif Investissement Responsable bénéficie du bon parcours d'Eiffage (+13%), de Siemens (+8%) et de Rexel (+2%). En revanche, le fonds est pénalisé par les banques en général, et par KBC (-21%) et Société Générale (-24%) en particuliers.

Le second trimestre 2016 voit le fonds baisser de 3.55% contre une baisse de 2.97% pour son indice de référence.

Cette période est surtout marquée par le vote britannique du jeudi 23 juin favorable à la sortie de l'Union Européenne. C'est par ailleurs ce vote qui précipite l'indice et le fonds en net recul sur cette fin de trimestre. En effet, à la clôture des marchés du 23 juin, Objectif Investissement Responsable et l'Euro Stoxx progressent respectivement de 3.61% et 2.72%. Il est intéressant de noter que la sous performance que nous observons dans ce trimestre ne se construit que sur les cinq derniers jours du mois de juin.

Dans ce contexte, les secteurs des matériaux, de la consommation cyclique et de l'énergie, captent l'intégralité de la sous-performance. Ceux de la finance et des soins de santé sont à mettre au crédit du fonds.

Ainsi, Merck (+26%), Henkel (+15%) et Essilor (+11%) contribuent positivement à la performance du fonds. Objectif Investissement Responsable pâtit en revanche du parcours de Renault (-28%) Peugeot (-19%) et Intesa Sanpaolo (-26%).

Le dernier trimestre de l'exercice voit le fonds progresser de 7.38%, devançant son indice de référence de 90 points de base.

La première partie du trimestre a vu le marché rebondir de près de 9% avant que cette tendance ne soit freinée par une perte de confiance des investisseurs après avoir pris connaissance de l'ampleur potentielle de l'amende à laquelle est exposée Deutsche Bank et après les différents discours de Theresa May qui rendent plus probable les inquiétudes d'un Hard Brexit.

Les effets sélections des secteurs de l'industrie et de la finance contribuent favorablement à la performance du fonds. A l'inverse, l'allocation des secteurs de la santé et de la technologie ont une contribution négative.

Rexel (+25%), LafargeHolcim (+20%) et ING Groep (+23%) sont les principaux contributeurs à la surperformance. Dans la même période, E.On (-21%), Unilever (-1%) et Heineken (-5%) sont les valeurs qui nous coûtent le plus.

Sur l'ensemble de l'exercice 2016-2017, le fonds progresse de 1.57% contre 2.75% pour son indice de référence, l'Euro Stoxx dividendes net réinvesti.

Objectif Investissement Responsable est éligible au PEA, la sicav est restée investie à + de 90% en actions au cours de cet exercice.

## **FRAIS DE NEGOCIATION**

Les frais de négociation sont perçus par LAZARD FRERES BANQUE. Ils ne sont pas soumis à une clé de répartition.

Ces frais sont perçus dans le cadre de la société en participation, qui assure entre LAZARD FRERES BANQUE et LAZARD FRERES GESTION S.A.S. la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et comptable, à la conservation des valeurs et à l'exécution des mouvements sur ces valeurs.

## **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont il assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'il a établi concernant sa politique d'exercice du droit de vote. Ce document est mis à disposition des actionnaires sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

## **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le " Comité Broker " de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

## **FRAIS D'INTERMEDIATION**

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

## **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

Le portefeuille n'a pas enregistré d'opérations de pension au titre de l'exercice écoulé.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS OU GERES PAR UNE ENTITE DU GROUPE LAZARD**

L'information relative à ces instruments figure dans les comptes annuels de la Sicav.

## **INFORMATION CRITERES ESG**

La prise en considération de critères extra-financiers est au cœur de notre philosophie d'investissement actions ISR (Investissement Socialement Responsable). La philosophie même de notre gestion ISR repose sur une conviction forte : la performance économique de l'entreprise n'est durable que s'il y a prise en compte de certains facteurs extra-financiers. La valorisation du "capital humain" et la prévention de l'ensemble des risques environnementaux sont une assurance de la pérennité de la performance économique.

La qualité de la gouvernance d'entreprise est analysée pour toutes les sociétés dont les actions sont détenues par des OPC gérés par Lazard Frères Gestion, même s'il ne s'agit pas de portefeuilles développant spécifiquement une gestion ISR. Dans ce cadre, la Sicav OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE gérée par Lazard Frères Gestion prend en compte les critères de qualité de gouvernance, sans que ceux-ci ne soient nécessairement associés simultanément à des critères sociaux ou environnementaux.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

## CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

### Information retenue à la source sur dividende

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat final ainsi que le délai de ces procédures sont aléatoires.

La Sicav a pris en charge des frais exceptionnels liés au recouvrement de créances relatives à des retenues à la source sur les dividendes perçus de sociétés étrangères.

### Modification jour évaluation.

Le président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé de modifier le prospectus de la **SICAV Objectif Investissement Responsable** (Action C : FR0000003998 – Action D : FR0010990606) afin que :

> Lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France, les VL soient datées de ce même jour et *non plus du dernier jour de la période chômée*.

Exemple : Si le jour d'évaluation est un vendredi, la VL sera datée du vendredi et *non plus du dimanche*.

**Date effet : 6 juillet 2016**

### Mutation de la Sicav

Le Conseil d'Administration du 6 juillet 2016 a proposé pour la Sicav Objectif Investissement Responsable les mutations suivantes :

- 1) Création d'actions libellée en US dollar, en CHF et en GBP
- 2) Commercialisation de la Sicav au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse en plus de l'Espagne et l'Italie.
- 3) Modification politique d'investissement : Sicav investie à 100% du portefeuille en valeurs notées par une agence de notation et non plus à hauteur de 90% minimum.
- 4) Changement de gestionnaire comptable

**Date effet : 3 octobre 2016**

### Changement de dépositaire

LAZARD FRERES BANQUE renoncera à la fonction dépositaire de la SICAV OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE dont la société de gestion est LAZARD FRERES GESTION, à compter du jour d'agrément par l'AMF de CACEIS BANK en qualité de nouveau dépositaire (**transfert prévu le 14/11/16**).

### Changement de dénomination

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier la dénomination de la société, comme suit : LAZARD EQUITY SRI en lieu et place de OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE.

**Date effet : 14 novembre 2016**

**Mandats des administrateurs personnes physiques d'Objectif Investissement Responsable au 30 septembre 2016**

Noms des Administrateurs	Nombre de mandats	Liste des mandats et fonctions
<b>M. Bernard Devy</b>	1	Président du Conseil de la Sicav Objectif Investissement Responsable
<b>M. Axel Laroza</b> Directeur de Lazard Frères Gestion SAS	3	Président du Conseil d'Administration de la Sicav Objectif Actifs Réels Directeur Général Administrateur de la Sicav Objectif Investissement Responsable Directeur Général Délégué Administrateur de la Sicav Objectif Alpha Europe
<b>M. François de Saint-Pierre</b> Associé-gérant de Lazard Frères Gestion SAS	4	Président du Conseil d'Administration de la Sicav Objectif Monde Président Directeur Général de la Sicav : - Objectif Gestion Mondiale Administrateur dans les Sicav : - Objectif Small Caps Euro - Objectif Investissement Responsable
<b>M. Jean-Pierre Thomas</b>	1	Administrateur de la Sicav Objectif Investissement Responsable
<b>M. Jean-Jacques de Gournay</b> Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	5	Président du Conseil d'Administration de la Sicav Objectif Court Terme Dollar Administrateur dans les Sicav : - Objectif Small Caps Euro - Objectif Investissement Responsable - Objectif Alpha Obligataire - Lazard Financials Debt
<b>M. Régis Bégué</b> Associé- Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	4	Président Directeur Général des Sicav : - Objectif Alpha Europe - Lazard Objectif Alpha Euro - Norden Small Administrateur de la Sicav Objectif Investissement Responsable
<b>Mme Monica Nescout</b> Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	5	Administrateur dans les Sicav : - Norden - Objectif Small Caps Euro - Objectif Alpha Obligataire - Objectif Alpha Europe - Objectif Investissement Responsable
<b>Mme Fabienne de La Serre</b> Directeur de Lazard Frères Gestion	5	Administrateur des Sicav : . Mahe, Objectif Patrimoine Croissance, Adélaïde, Objectif Investissement Responsable . Directeur Général Administrateur de la Sicav Guilactions
<b>M. Paul Castello</b> Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	5	Administrateur des Sicav : . Objectif Alpha Court Terme . Objectif Investissement Responsable . Norden Small . Lazard Convertible Global . Objectif Alpha Obligataire

**Jetons de présence proposés aux membres du Conseil d'Administration par la Sicav Objectif Investissement Responsable au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2016**

<b>Membres du Conseil d'Administration</b>	<b>Montant des jetons de présence versé par la Sicav</b>
M. Bernard Devy	€ 8.764
M. Axel Laroza Directeur de Lazard Frères Gestion SAS	0
M. François de Saint-Pierre Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
UGRR	€ 2.286
OCIRP	€ 2.286
AUDIENS Prévoyance	€ 2.286
IRP AUTO Prévoyance-Santé	€ 2.286
CARCEPT	€ 2.286
C.F.D.T.	€ 2.286
M. Jean-Pierre Thomas	€ 2.286
M. Jean-Jacques de Gournay, Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
M. Régis Bégué, Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
M. Michel Piermay	€ 3.049
Mme Monica Nescaut Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0
Mme Fabienne de La Serre Directeur de Lazard Frères Gestion	0
M. Paul Castello Gérant de Lazard Frères Gestion SAS	0



Ernst & Young et Autres  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris - La Défense cedex

Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 60  
[www.ey.com/fr](http://www.ey.com/fr)

## Sicav LAZARD EQUITY SRI (ex-OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE)

Exercice clos le 30 septembre 2016

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Sicav LAZARD EQUITY SRI (ex-OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et Informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 21 décembre 2016

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Bernard Charrue', written over a faint circular stamp or watermark.

Bernard Charrue



Ernst & Young et Autres  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris - La Défense cedex

Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 60  
[www.ey.com/fr](http://www.ey.com/fr)

## SICAV LAZARD EQUITY SRI (ex-OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE)

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.



**Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris la Défense, le 21 décembre 2016

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Bernard Charrue', with a stylized initial 'B' and 'C'.

Bernard Charrue

## bilan au 30 septembre 2016 en euros

<b>ACTIF</b>	<b>EXERCICE au 30/09/16 €uros</b>	<b>EXERCICE au 30/09/15 €uros</b>
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DEPOTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>144 137 228,15</b>	<b>144 372 787,20</b>
<b>➤ ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES</b>	<b>144 137 228,15</b>	<b>144 372 787,20</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	144 137 228,15	144 372 787,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>➤ OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>➤ TITRES DE CREANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
▪ Titres de créances négociables	0,00	0,00
▪ Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>➤ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>➤ OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>➤ CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>➤ AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CREANCES</b>	<b>200 510,40</b>	<b>209 886,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	200 510,40	209 886,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>924 849,50</b>	<b>0,00</b>
Liquidités	924 849,50	0,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>145 262 588,05</b>	<b>144 582 673,20</b>

<b>PASSIF</b>	<b>EXERCICE</b>	<b>EXERCICE</b>
	<b>au 30/09/16</b>	<b>au 30/09/15</b>
	<b>€uros</b>	<b>€uros</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
➤ Capital	138 624 551,82	131 060 225,31
➤ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 321 981,14	0,00
➤ Report à nouveau (a)	84,66	0,00
➤ Plus et moins-values nettes de l'exercice (ab)	3 089 464,16	11 275 220,04
➤ Résultat de l'exercice (ab)	2 147 457,58	2 028 642,79
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b> ( = Montant représentatif de l'actif net)	<b>145 183 539,36</b>	<b>144 364 088,14</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
➤ <i>OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
➤ <i>OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ <i>CONTRATS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>79 048,69</b>	<b>39 456,38</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	79 048,69	39 456,38
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>179 128,68</b>
Concours bancaires courant	0,00	179 128,68
Emprunt	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>145 262 588,05</b>	<b>144 582 673,20</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## **hors bilan au 30 septembre 2016 en euros**

	<b>EXERCICE</b> <b>au 30/09/16</b> <b>€uros</b>	<b>EXERCICE</b> <b>au 30/09/15</b> <b>€uros</b>
<b>OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
➤ <b>ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES</b>		
➤ <b>ENGAGEMENTS DE GRE A GRE</b>		
➤ <b>AUTRES ENGAGEMENTS</b>		
<b>AUTRES OPERATIONS</b>		
➤ <b>ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES</b>		
➤ <b>ENGAGEMENTS DE GRE A GRE</b>		
➤ <b>AUTRES ENGAGEMENTS</b>		

---

## compte de résultat au 30 septembre 2016 en euros

	EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
<b>PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES<sup>1</sup></b>	<b>4 115 766,04</b>	<b>4 051 451,37</b>
▪ Produits sur dépôts et comptes financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur actions et valeurs assimilées	4 115 766,04	4 051 451,37
▪ Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
▪ Produits sur titres de créances	0,00	0,00
▪ Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL I</b>	<b>4 115 766,04</b>	<b>4 051 451,37</b>
<b>CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 528,00</b>	<b>34 856,84</b>
▪ Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur dettes financières	217,48	217,64
▪ Autres charges financières*	2 310,52	34 639,20
<b>TOTAL II</b>	<b>2 528,00</b>	<b>34 856,84</b>
<b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES ( I - II )</b>	<b>4 113 238,04</b>	<b>4 016 594,53</b>
▪ Autres produits (III)	0,00	0,00
▪ Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 936 065,76	1 983 991,33
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1)(I - II + III - IV )</b>	<b>2 177 172,28</b>	<b>2 032 603,20</b>
▪ Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-29 714,70	-3 960,41
▪ Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>RESULTAT (I-II+III-IV+/-V-VI)</b>	<b>2 147 457,58</b>	<b>2 028 642,79</b>

<sup>1</sup> Selon l'affectation fiscale des revenus reçus des OPC

\* Honoraires juridiques pris en charge par la Sicav dans le cadre du recouvrement exceptionnel des retenues à la source.

# annexe aux comptes

## I. REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

### 1 – Règles d'évaluation des Actifs

---

➤ **Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.**

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source Banque Centrale Européenne).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix au auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.
- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés).* »

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

#### **Type Titres de créance négociables :**

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché. En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

<b>Taux de référence</b>	
<b>TCN en Euro</b>	<b>TCN en devises</b>
EURIBOR, SWAPS OIS et BTF - 3 – 6 – 9 – 12 mois BTAN - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**  
 Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.  
 Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

### **1.1. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de la Sicav sont négociés sur des marchés réglementés.

### **1.2. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

## 2 – Méthode de comptabilisation

### ▪ Des revenus des valeurs à revenu fixe

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des « intérêts encaissés ».

### ▪ Des frais de gestion

- Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.
- Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{array}{r} \text{(Actif brut – OPC gérés de Lazard Frères Gestion S.A.S)} \\ \times \quad \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ \times \quad \frac{\text{nb jours jusqu'à prochaine VL}}{365} \end{array}$$

- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés).* »
  - Ce montant est alors enregistré au compte de résultat de la SICAV.
  - La Sicav effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :
    - . de la gestion financière ;
    - . de la gestion administrative et comptable ;
    - . de la prestation du dépositaire ;
    - . des autres frais de fonctionnement :
      - . honoraires des commissaires aux comptes ;
      - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Le taux maximum des frais de gestion est de 1,30 % TTC sur la base de l'actif net tel que défini dans le prospectus.

### Affectation des sommes distribuables

**Action « C » :** Capitalisation des sommes distribuables

**Action « D » :** Distribution des revenus

Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report des plus-values.

### ▪ Des frais de transaction

La méthode retenue est celle des frais exclus.

### ▪ Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 619.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

## II - Evolution de l'actif net

		<b>EXERCICE au 30/09/16 €uros</b>	<b>EXERCICE au 30/09/15 €uros</b>
<b>Actif net en début d'exercice</b>		<b>144 364 088,14</b>	<b>139 868 562,51</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	+	15 868 663,21	36 062 253,77
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-	-15 381 905,76	-39 129 555,89
Plus - values réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	7 815 760,56	11 686 416,51
Moins - values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-3 854 691,58	-339 979,45
Plus - values réalisées sur instruments financiers à terme	+	0,00	0,00
Moins - values réalisées sur instruments financiers à terme	-	0,00	0,00
Frais de transaction	-	-712 395,90	-551 149,01
Différences de change	+/-	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers	+/-	<b>-4 600 758,10</b>	<b>-5 007 059,90</b>
▪ Différence d'estimation exercice N		12 940 384,59	17 541 142,69
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		17 541 142,69	22 548 202,59
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
▪ Différence d'estimation exercice N		0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-216 486,11	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-275 907,38	-258 003,60
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	2 177 172,28	2 032 603,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments	+/-	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>		<b>145 183 539,36</b>	<b>144 364 088,14</b>

## III - Compléments d'information

### 3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

#### Obligations et valeurs assimilées par nature d'instrument

➤ obligations indexées	Néant
➤ obligations convertibles et échangeables	Néant
➤ titres participatifs	Néant
➤ autres	Néant

#### Titres de créances par nature d'instrument

➤ bons du trésor	Néant
➤ bons à moyen terme négociable	Néant
➤ billets de trésorerie	Néant
➤ certificats de dépôt	Néant
➤ autres	Néant

#### Opérations de cession sur instruments financiers par nature d'instrument

➤ titres de créances négociables	Néant
➤ actions	Néant
➤ obligations	Néant

#### Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché

➤ taux	Néant
➤ actions	Néant
➤ devises	Néant

### 3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers				924 849,50 *
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers				
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

\* Liquidités non rémunérées

### 3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	0-3 mois	3 mois-1 an	1 an-3 ans	3 ans-5 ans	>5 ans
Dépôts					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres financiers					
Comptes financiers	924 849,50				
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture					
Autres opérations					

### 3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

#### Actif

Dépôts  
Actions et valeurs assimilées  
Obligations et valeurs assimilées  
Titres de créances  
OPC  
Opérations temporaires sur titres financiers  
Créances  
Comptes financiers

#### Passif

Opérations de cession sur instruments financiers  
Opérations temporaires sur titres financiers  
Dettes  
Comptes financiers

#### Hors-bilan

Opérations de couverture  
Autres opérations

### 3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

#### Autres créances

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Coupons à recevoir	159 692,27 €
➤ Vente à règlement différée	Néant
➤ Autres	40 818,13 €

#### Autres dettes

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Achat à règlement différé	Néant
➤ Frais de gestion à régler	79 048,69 €
➤ Autres	Néant

### 3.6 Capitaux propres

#### Nombre et valeur des titres :

- émis pendant l'exercice (y compris la commission de souscription restant acquise à l'OPC)

Quantité :	10 420,456 actions "C"	Montant : €	15 684 683,53
Quantité :	156,801 actions "D"	Montant : €	183 979,68

- rachetés pendant l'exercice (sous déduction de la commission de rachat restant acquise à l'OPC)

Quantité :	11 190,474 actions "C"	Montant : €	15 371 720,37
Quantité :	9 actions "D"	Montant : €	10 185,39

#### Commissions de souscription et/ou rachat :

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat perçues
  - € 2 010,62 actions "C"
  - € 0,00 actions "D"
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat rétrocédées à des tiers
  - € 2 010,62 actions "C"
  - € 0,00 actions "D"
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat acquises à l'OPC
  - € 0,00 actions "C"
  - € 0,00 actions "D"

### 3.7 Frais de gestion

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen 1,30
- Commission de sur-performance (frais variables) : Néant
- Rétrocessions reçues au titre des OPC détenus Néant

### 3.8 Engagements reçus et donnés

- Engagements reçus et non inscrits en portefeuille titres Néant
- Engagements donnés et maintenus en portefeuille titres Néant

### 3.9 Autres informations

- Valeur boursière des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire
- Titres acquis à réméré : Néant
- Titres pris en pension livrée : Néant
- Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie: Néant
- Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan : Néant
- Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Néant
- Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe et OPC gérés par le prestataire ou les entités du groupe Lazard : voir inventaire du portefeuille.

### 3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire

#### Total acomptes

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire

#### Total acomptes

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	EXERCICE	EXERCICE
	au 30/09/16	au 30/09/15
	€uros	€uros

#### SOMMES RESTANT A AFFECTER

▪ Report à nouveau	83,10	19,23
▪ Résultat	2 147 457,58	2 028 642,79
<b>TOTAL</b>	<b>2 147 540,68</b>	<b>2 028 662,02</b>

#### ACTION "C" / FR0000003998

##### AFFECTATION

▪ Capitalisation	1 858 793,39	1 752 822,74
<b>TOTAL</b>	<b>1 858 793,39</b>	<b>1 752 822,74</b>

#### ACTION "D" / FR0010990606

##### AFFECTATION

▪ Distribution	288 662,63	275 756,18
▪ Report à nouveau de l'exercice	84,66	83,10
<b>TOTAL</b>	<b>288 747,29</b>	<b>275 839,28</b>

#### INFORMATION RELATIVE AUX ACTIONS OU PARTS OUVRANT DROIT A DISTRIBUTION

Nombre d'actions ou parts		
Catégorie actions "D"	16 198,801	16 051
Distribution unitaire (catégorie actions "D")	17,82	17,18

#### Revenus ouvrant droit à abattement 40% et acompte obligatoire de 21%

- Actions françaises	0,00	0
- Actions étrangères	17,82	17,18

#### CREDITS D'IMPÔT ATTACHE A LA DISTRIBUTION DU RESULTAT

<b>Total des crédits d'impôt et avoirs fiscaux à répartir sur l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Catégorie actions "C"	0,00	0,00
Catégorie actions "D"	44 813,87	50 182,78

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes</b>	<b>EXERCICE au 30/09/16 €uros</b>	<b>EXERCICE au 30/09/15 €uros</b>
<b>SOMMES RESTANT A AFFECTER</b>		
▪ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 321 981,14	0,00
▪ Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 089 464,16	11 275 220,04
▪ Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 411 445,30</b>	<b>11 275 220,04</b>
<hr/> <b>PART "C" / FR0000003998</b> <hr/>		
<b>AFFECTATION</b>		
▪ Capitalisation	2 671 417,50	9 737 595,83
<b>TOTAL</b>	<b>2 671 417,50</b>	<b>9 737 595,83</b>
<hr/> <b>PART "D" / FR0010990606</b> <hr/>		
<b>AFFECTATION</b>		
▪ Distribution	240 066,23	216 367,48
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	1 499 961,57	1 321 256,73
▪ Capitalisation	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 740 027,80</b>	<b>1 537 624,21</b>
<hr/> <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> <hr/>		
Nombre d'actions ou parts	16 198,801	16 051,00
Distribution unitaire	14,82	13,48

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC depuis les cinq derniers exercices

	EXERCICE au 28/09/12	EXERCICE au 30/09/13	EXERCICE au 30/09/14	EXERCICE au 30/09/15	EXERCICE au 30/09/16
<b>NOMBRE D'ACTIONNAIRES</b>					
Actions "C"	4 557	15 278	22 020	24 277	10 420,456
Actions "D" création le 21-06-11	30	11 050	21 000	51	156,801
<b>AU COURS DE L'EXERCICE</b>					
Valeur en Euros					
Actions "C"	4 121 957,90	16 958 897,63	29 021 266,92	35 991 803,93	15 684 683,53
Actions "D"	24 345,30	10 362 365,35	24 397 440,00	70 449,84	183 979,68
<b>NOMBRE D'ACTIONNAIRES RACHETES</b>					
Actions "C"	3 624	10 430	23 145	26 093	11 190,474
Actions "D"	19	17	16 000	45	9
<b>AU COURS DE L'EXERCICE</b>					
Valeur en Euros					
Actions "C"	3 296 472,10	11 291 776,64	30 290 534,59	39 066 988,12	15 371 720,37
Actions "D"	16 313,14	18 200,19	18 678 240,00	62 567,77	10 185,39
<b>NOMBRE D'ACTIONNAIRES EN CIRCULATION</b>					
Actions "C"	87 082	102 963	106 838	105 028	104 405,936
Actions "D"	12	11 045	16 045	16 051,000	16 198,801
<b>ACTIF NET (en €)</b>					
ACTIF NET (en €) Actions "C"	85 932 436,74	124 613 093,31	139 868 562,51	144 364 088,14	145 183 539,35
ACTIF NET (en €) Actions "C"	85 921 550,60	112 447 178,31	120 919 343,01	124 676 869,50	125 538 226,06
ACTIF NET (en €) Actions "D"	10 886,13	12 165 915,00	18 949 219,50	19 687 218,64	19 645 313,29
<b>VALEUR LIQUIDATIVE (en €)</b>					
Actions "C"	986,81	1 223,34	1 331,81	1 401,22	1 423,22
Actions "D"	907,17	1 101,48	1 181,00	1 226,54	1 212,76
<b>RESULTAT HORS COMPTE DE REGULARISATION (en €)</b>					
	1 907 161,74	1 895 479,42	1 909 991,87	2 032 603,20	2 177 172,28
<b>RESULTAT DISTRIBUABLE (en €)</b>					
	1 936 518,95	2 055 270,73	1 910 728,70	2 028 642,79	2 147 457,58
<b>CAPITALISATION . Catégorie actions "C"</b>					
<b>DISTRIBUTION . Catégorie actions "D" <a href="#">création le 21.06.11</a></b>					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	0,00		capitalisation	13,48	14,82
Dividende unitaire sur résultat net en € (y compris acomptes)	20,44	18,10	16,08	17,18	17,82
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique)*	(nc) (nc)	(nc) (nc)	(nc) (nc)	(nc) (nc)	(nc) (nc)
Date de détachement	16/01/2013	22/01/2014	22/01/2015	21/01/2016	24/01/2017
Date de règlement	17/01/2013	23/01/2014	23/01/2015	22/01/2016	25/01/2017
Capitalisation unitaire sur résultat en €	22,23	20,18	18,20	19,69	21,07
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en €	0,00	0,00	-	-	-
Actions "C"	0,00	0,00	50,06	109,43	30,28
Actions "D"	0,00	0,00	44,39	0,00	0,00

\* En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Directive Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions ou parts en circulation à cette date.

**COMPOSITION DE L'ACTIF DE OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE  
AU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016**

Libelle	Isin	Cours	COUPON	Dev	Cours Dev	QTE	Evaluation €	%
<b>TOTAL</b>							<b>144 137 228,15</b>	<b>99,28</b>
<b>ACTIONS</b>							<b>144 137 228,15</b>	<b>99,28</b>
EUROPE							74 367 890,10	51,22
AKZO NOBEL NV	NL0000009132	60,2900		EUR		63 200,00	3 810 328,00	2,62
ALLIANZ SE (NOMINATIVE)	DE0008404005	132,1000		EUR		29 900,00	3 949 790,00	2,72
BAYER AG.	DE000BAY0017	89,4300		EUR		54 850,00	4 905 235,50	3,38
BMW(BAYERISCHE MOTORENWERKE)AG	DE0005190003	74,8100		EUR		39 600,00	2 962 476,00	2,04
DAIMLER AG	DE0007100000	62,7100		EUR		62 100,00	3 894 291,00	2,68
DEUTSCHE BOERSE AG.(OPE)	DE000A2AA253	72,1500		EUR		25 450,00	1 836 217,50	1,26
DEUTSCHE TELEKOM AG. (NOMI.)	DE0005557508	14,9200		EUR		233 750,00	3 487 550,00	2,40
E.ON SE	DE000ENAG999	6,3140		EUR		246 700,00	1 557 663,80	1,07
ENAGAS S.A.	ES0130960018	26,7750		EUR		60 500,00	1 619 887,50	1,12
HEINEKEN NV	NL0000009165	78,3100		EUR		32 350,00	2 533 328,50	1,74
HENKEL AG AND CO KGAA (PFD)	DE0006048432	121,0000		EUR		36 000,00	4 356 000,00	3,00
INDITEX(INDUSTR.DISEN.TEXTIL.)	ES0148396007	33,0000		EUR		64 600,00	2 131 800,00	1,47
INFINEON TECHNOLOGIES AG (N)	DE0006231004	15,8800		EUR		112 000,00	1 778 560,00	1,23
ING GROEP NV	NL0011821202	10,9900		EUR		396 550,00	4 358 084,50	3,00
INTESA SANPAOLO SPA	IT0000072618	1,9740		EUR		1 239 700,00	2 447 167,80	1,69
KBC GROUPE SA	BE0003565737	51,8200		EUR		77 500,00	4 016 050,00	2,77
MERCK KGAA	DE0006599905	95,9100		EUR		35 500,00	3 404 805,00	2,35
MUENCHENER RUECKVERSICHER. (N)	DE0008430026	166,0000		EUR		9 700,00	1 610 200,00	1,11
NOKIA OYJ	FI0009000681	5,1600		EUR		532 600,00	2 748 216,00	1,89
PHILIPS NV (KONINKLIJKE)	NL0000009538	26,3800		EUR		106 350,00	2 805 513,00	1,93
SIEMENS AG.(N)	DE0007236101	104,2000		EUR		52 000,00	5 418 400,00	3,73
TELENET GROUP HOLDING	BE0003826436	46,4300		EUR		56 700,00	2 632 581,00	1,81
UNILEVER NV (CERT. OF SHS)	NL0000009355	41,0750		EUR		148 600,00	6 103 745,00	4,20
FRANCE							69 769 338,05	48,06
AIR LIQUIDE (L')	FR0000120073	95,4500		EUR		40 700,00	3 884 815,00	2,68
ALSTOM	FR0010220475	23,5450		EUR		100 000,00	2 354 500,00	1,62
AMUNDI SA	FR0004125920	46,5000		EUR		52 550,00	2 443 575,00	1,68
AXA	FR0000120628	18,9400		EUR		189 650,00	3 591 971,00	2,47
BNP PARIBAS	FR0000131104	45,7700		EUR		94 100,00	4 306 957,00	2,97
BUREAU VERITAS	FR0006174348	19,0950		EUR		130 300,00	2 488 078,50	1,71
CARREFOUR	FR0000120172	23,0650		EUR		121 100,00	2 793 171,50	1,92
COFACE SA	FR0010667147	6,4500		EUR		245 500,00	1 583 475,00	1,09
DASSAULT SYSTEMES SA	FR0000130650	77,2300		EUR		26 000,00	2 007 980,00	1,38
EIFFAGE SA (EX-FOUGEROLLE)	FR0000130452	69,1600		EUR		43 600,00	3 015 376,00	2,08
ESSILOR INTERNATIONAL	FR0000121667	114,8000		EUR		21 000,00	2 410 800,00	1,66
IMERYS	FR0000120859	64,2900		EUR		45 100,00	2 899 479,00	2,00
LEGRAND SA	FR0010307819	52,4800		EUR		30 100,00	1 579 648,00	1,09
LVMH(MOET HENNESSY L. VUITTON)	FR0000121014	151,8000		EUR		23 900,00	3 628 020,00	2,50
NATIXIS	FR0000120685	4,1490		EUR		447 950,00	1 858 544,55	1,28
OREAL (L')	FR0000120321	168,1000		EUR		19 750,00	3 319 975,00	2,29
PEUGEOT SA	FR0000121501	13,5950		EUR		142 200,00	1 933 209,00	1,33
PUBLICIS GROUPE SA	FR0000130577	67,3200		EUR		53 900,00	3 628 548,00	2,50
RENAULT SA	FR0000131906	73,1400		EUR		30 700,00	2 245 398,00	1,55
REXEL	FR0010451203	13,6450		EUR		211 300,00	2 883 188,50	1,99
SAINT-GOBAIN	FR0000125007	38,4700		EUR		99 600,00	3 831 612,00	2,64
SANOFI	FR0000120578	67,6400		EUR		64 200,00	4 342 488,00	2,99
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121972	62,0600		EUR		53 900,00	3 345 034,00	2,30
SOCIETE GENERALE -A-	FR0000130809	30,7800		EUR		110 250,00	3 393 495,00	2,34
<b>Titres donnés en pension</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances représentatives de titres reçus en pension</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes représentatives de titres donnés en pension</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Swaps							0,00	0,00
<b>Créances</b>							<b>200 510,40</b>	<b>0,14</b>
Autres							200 510,40	0,14
<b>Dettes</b>							<b>-79 048,69</b>	<b>-0,05</b>
Autres							-79 048,69	-0,05
<b>Comptes financiers</b>							<b>924 849,50</b>	<b>0,64</b>
Liquidités							924 849,50	0,64
<b>TOTAL DE L' ACTIF NET</b>							<b>145 183 539,36</b>	<b>100,00</b>

(\*) Instruments financiers émis ou gérés par une entité du Groupe Lazard  
Estimation faite en fonction des cours de bourse disponible le 30-09-2016

Nombre d'actions au 30-09-2016 88 207,135  
Valeur liquidative au 30-09-2016 1 423,22  
Actif Net au 30-09-2016 125 538 226,06

Nombre d'actions au 30-09-2016 16 198,801  
Valeur liquidative au 30-09-2016 1 212,76  
Actif Net au 30-09-2016 19 645 313,29

CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ERNST & YOUNG ET AUTRES

CERTIFICATION DU DEPOSITAIRE  
LAZARD FRERES BANQUE

**LAZARD EQUITY SRI**  
**(ex. OBJECTIF INVESTISSEMENT RESPONSABLE)**  
Société d'investissement à capital variable  
Siège social : 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris  
438 703 050 R.C.S. Paris

**RESOLUTION D'AFFECTATION VOTÉE**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2017**

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016**

**Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice qui s'élèvent à :

**2 147 540,68 €**      Somme distribuable afférente au résultat  
**4 411 445,30 €**      Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1. Somme distribuable afférente au résultat
- |                    |                |
|--------------------|----------------|
| Distribution :     | 288 662,63 €   |
| Capitalisation :   | 1 858 793,39 € |
| Report à nouveau : | 84,66 €        |

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « D » au jour du détachement recevra un dividende de **17,82 €** qui sera détaché le **24 janvier 2017** et mis en paiement le **25 janvier 2017**.

Ce montant se décompose de la manière suivante :

Revenus ouvrant droit à abattement 40% et acompte obligatoire de 21%

- Revenus d'actions françaises : 0,00 €
- Revenus d'actions étrangères : 17,82 €

Ce dividende pourra être réinvesti sans frais en actions de la société pendant une durée de trois mois à compter de la date de mise en paiement.

2. Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « C » : **Capitalisation** : 2 671 417,50 €
- Action « D » : **Distribution** : 240 066,23 €

Soit un dividende net de 14,82 € par action qui sera détaché le 24 janvier 2017 et mis en paiement le 25 janvier 2017.

**Plus et moins-values nettes non distribuées :**

1 499 961,57 €

**Rappel :**

	<b>Dividendes mis en paiement au titre des 3 derniers exercices</b>
Exercice :	Montant unitaire/action
au 30/09/2015	17,18 €catégorie actions « D »
au 30/09/2014	16,08 €catégorie actions « D »
au 30/09/2013	18,10 €catégorie actions « D »